

Municipalité de Sainte-Luce

À une séance extraordinaire du conseil municipal de Sainte-Luce tenue le 23 octobre 2006 à 18h30 conformément aux dispositions du Code municipal de la province de Québec.

À laquelle sont présents :

France St-Laurent, mairesse
Hugues Dionne, conseiller
Michael Ouellet, conseiller
Nathalie Bélanger, conseillère
Pierre Laplante, conseiller
Anne A. Racine, conseillère

Formant quorum sous la présidence de la mairesse.

Marie-Andrée Jeffrey, directrice générale intérim est présente.

ORDRE DU JOUR

- 1° Ouverture de la session
- 2° Ordre du jour
- 3° Ressources humaines
- 4° Marie-Ève Rioux / PIA
- 5° Levée d'assemblée

2-366-2006

Ordre du jour

Proposé par : Hugues Dionne
Appuyé par : Nathalie Bélanger

Il est résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

Adopté

3-367-2006

Ressources humaines

Proposé et résolu à l'unanimité de procéder à l'embauche de monsieur Alain Landry, à titre de directeur général et secrétaire-trésorier pour la municipalité de Sainte-Luce en date du 27 novembre 2006, et ce, selon les conditions énoncées au contrat de travail en annexe.

Adopté

4-368-2006

Marie-Ève Rioux / PIA

Considérant que la remise projetée doit être implantée de façon à permettre aux propriétaires des terrains voisins de conserver leur percée visuelle sur le fleuve Saint-Laurent;

Considérant que l'emplacement projeté de la remise ne doit ni obstruer ou créer une problématique lors de la circulation des véhicules dans le droit de passage à proximité;

Considérant l'avis du Comité consultatif d'urbanisme recommandant l'approbation du plan de construction de la remise dans la cour arrière du coté latéral est, propriété de madame Ève Rioux, 22 route du Fleuve ouest;

Par conséquent il est proposé par: Hugues Dionne appuyé par: Nathalie Bélanger

et résolu à l'unanimité d'approuver le plan de construction de la demande de permis, de madame Ève Rioux (numéro: PIA 2006-41) dans le cadre du règlement sur les PIA.

Adopté

5-369-2006

Inspectrice en bâtiment / formation

Proposé par : Hugues Dionne
Appuyé par : Michael Ouellet

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser l'inspectrice en bâtiment à participer à une journée de formation concernant la gestion efficace des plaintes, les recours en cas de manquements aux règlements municipaux et la préparation d'un dossier devant la cour, le 7 novembre 2006 à Rimouski. Les frais d'inscription sont de 210.81\$ taxes incluses et les frais de repas et de transport sont remboursés selon la politique de la municipalité.

Adopté

6-370-2006

Levée d'assemblée

Proposé par Anne A. Racine et résolu à l'unanimité qu'à 18 h 43 la session soit levée.

Adopté

France St-Laurent
Mairesse

Marie-Andrée Jeffrey
Directrice générale intérim